



# Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

---

**Le Président**  
**N/Réf. VPAG 2017/083**

Paris, le 18 octobre 2017

**Objet :** Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) -  
Présentation des projets de textes à l'assemblée plénière du CSFPT.

Monsieur le Ministre,

Pour avoir déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de vous sensibiliser à l'engagement qui est celui de la **FA-FPT** aux côtés des agents.e.s relevant du cadre d'emplois des ATSEM, nous ne pouvons accepter que l'examen des projets de portée réglementaire les concernant soit sans cesse reporté d'une séance du CSFPT à l'autre.

En effet, alors que les projets de décrets portant à la fois sur divers dispositions statutaires spécifiques aux ATSEM et sur les modifications relatives à l'accès et aux modalités d'organisation des concours d'agent.e.s de maîtrise et d'animateur.trice.s devaient faire l'objet d'une présentation en assemblée plénière du 27 septembre, ces textes ont été reportés « sous réserve » à la séance de ce mercredi 18 octobre pour finalement être retirés de l'ordre du jour. Or, à l'occasion de la réunion du Bureau du CSFPT qui s'est tenue ce même jour, il nous a été annoncé que les projets de textes ATSEM étaient à nouveau inscrits « sous réserve » à l'ordre du jour de l'assemblée plénière du 15 novembre prochain.

Connaissant votre attachement à voir progresser la situation statutaire des ATSEM, nous en appelons à votre autorité pour que ces projets soient inscrits sans réserve à l'ordre du jour de la séance du CSFPT du 15 novembre et effectivement présentés lors de cette séance.

Certains de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération la plus respectueuse.

*Bien à vous,*

**Bruno COLLIGNON**  
**Président de la FA-FPT**

**Monsieur Gérald DARMANIN**  
**Ministre de l'Action et des Comptes publics**  
**139 rue de Bercy**  
**75572 PARIS Cedex 12**